

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Référence
2026_29

L'an 2026 et le 5 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Madelénat, maire.

Objet de la délibération
CONVENTION D'AIDE AU RECRUTEMENT AVEC LE CDG 18

**PRÉSENTS** : M. Madelénat, Mr Cousot, Mr Chenu, Mr Werner, Mr Rigaud, Mme Chenu, Mr Souchet

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Braun, Mme Landemaine, Mme Binet, Mme Reynes

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

**POUVOIRS** :

- Mme Landemaine à M. Madelénat
- Mme Braun à M. Cousot
- Mme Binet à M. Werner
- Mme Reynes à Mme Chenu

**A été nommé(e) secrétaire** : Mr Cousot

Date de la convocation
26/05/2026

### 2026\_29 – CONVENTION D'AIDE AU RECRUTEMENT AVEC LE CDG 18

Date d'affichage
26/05/2026

Monsieur le Maire fait part de l'existence, au Centre de Gestion du CHER, d'une prestation d'aide au recrutement.

Vote
<b>A la majorité</b> Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Ce service propose aux collectivités territoriales qui le sollicitent de les aider dans toutes leurs démarches administratives relatives au recrutement des agents de catégorie A, B et C.

L'intervention du CDG18 est soumise à la signature d'une convention établie par ses services qui précise les conditions générales d'intervention ainsi que le tarif correspondant.

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en PREFECTURE  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

Vu l'article L. 452-40 du Code général de la fonction publique ;

Considérant la volonté du conseil municipal de se faire accompagner pour le recrutement d'un ou une secrétaire général(e) de mairie ;

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

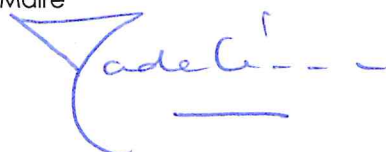
- Approuve les termes de la convention de prestation d'aide au recrutement avec le CDG 18 jointe en annexe ;
- Autorise le Maire à signer la convention et tous les documents y afférant ;
- Décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 05/06/2026

Le Maire



Le secrétaire,

